

# Le macellum

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **66 (1995)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# LE MACELLUM



Fig. 40. Place du Marché 1988: dégagement des boutiques du *macellum*.

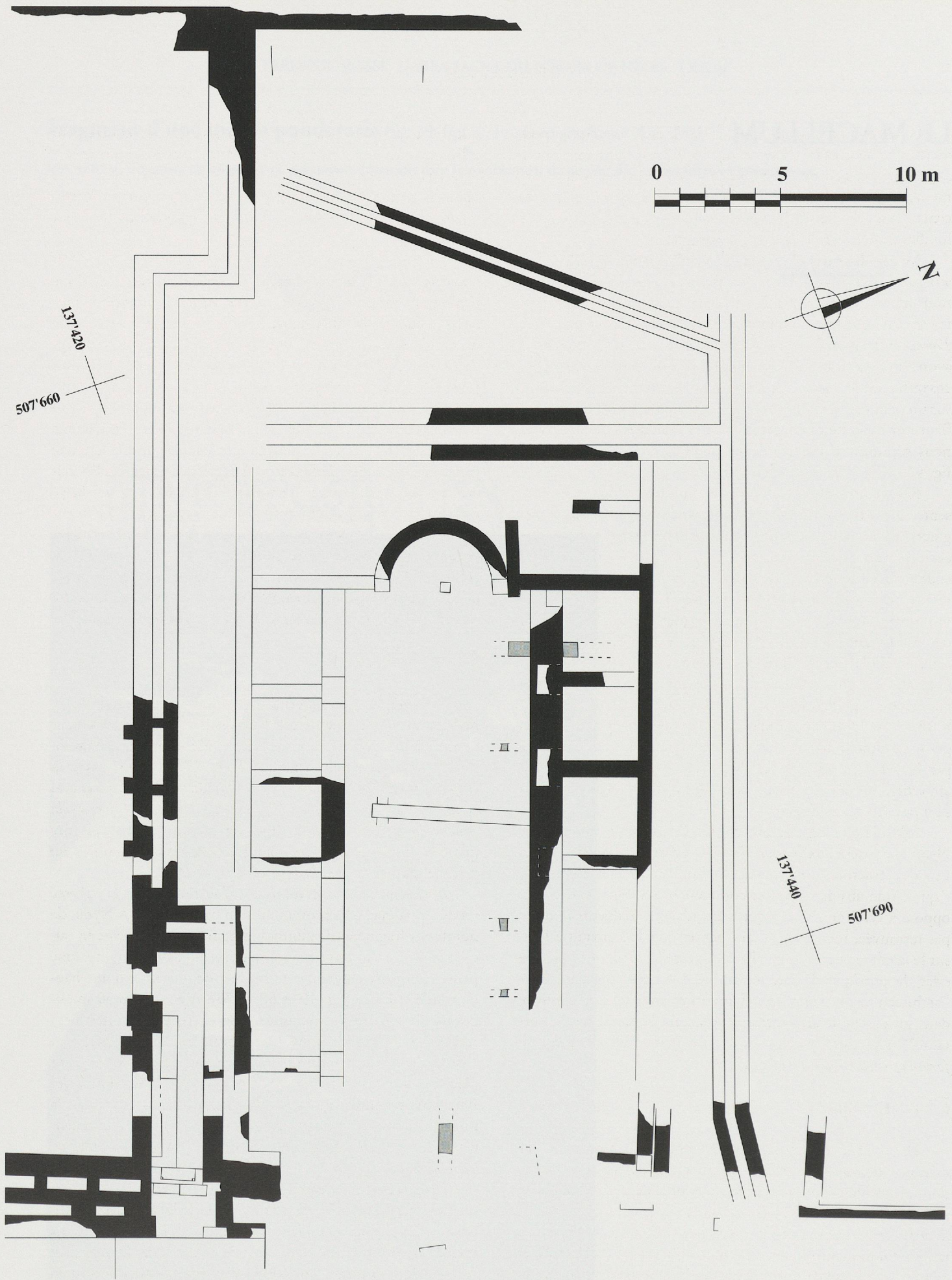


Fig. 41. Plan archéologique du *macellum*. Ech. 1:200. (Dessin P. Friedemann et E. Soutter).

La réfection des canalisations de la Grand'Rue et de la place du Marché a nécessité d'importantes fouilles de sauvetage qui se sont déroulées de janvier à juin 1988. Les résultats obtenus permettent de mieux définir l'urbanisme antique avoisinant le centre monumental de la ville romaine où, jusqu'alors, peu de fouilles d'envergure avaient pu se dérouler.

Menée dans des circonstances extrêmement difficiles dues aux conditions hivernales et à la présence, massive, de canalisations modernes, la fouille de sauvetage de la place du Marché a révélé un nouveau monument public de la *colonia Iulia Equestris*: le *macellum*. Malheureusement, le plan que nous avons fini par obtenir n'a jamais pu être analysé dans son ensemble sur le terrain. Ce n'est qu'en reportant soigneusement sur un plan segment de mur après segment de mur, puis en vérifiant nos hypothèses de travail par des sondages ponctuels, que nous sommes en mesure de proposer la reconstitution de la fig. 41.

Régi par un axe de symétrie longitudinal, le bâtiment présente une série de boutiques disposées le long de chacun des grands côtés d'une vaste cour rectangulaire, terminée par une abside à son extrémité occidentale. À l'est, la fermeture de la cour n'a pu être repérée. Bien qu'à Nyon aucun témoignage littéraire ou épigraphique ne le confirme, l'identification d'un tel monument avec un *macellum* ne fait guère de doute au regard des nombreux parallèles connus dans le monde romain, tels ceux de Bulla Regia, Dougga, Paestum et Pouzzoles, pour les exemples les plus proches du nôtre (fig. 42)<sup>50</sup>. Néanmoins, comparé à ces derniers, le *macellum* de Nyon est de taille modeste. Sa superficie d'environ 450 m<sup>2</sup> le range parmi les plus petits du monde romain, ce qui s'explique sans doute en partie par la faible étendue de la ville. Avec Bélo<sup>51</sup>, en Bétique, il appartient en fait au groupe assez fourni des *macella* ne dépassant pas 30 mètres de côté.

Selon la typologie établie par Cl. De Ruyt, le *macellum* de Nyon appartient aux *macella* du type 2 dont le plan est «orienté vers des structures dominantes»<sup>52</sup>. En l'occurrence, à Nyon, il s'agit d'une abside disposée, comme c'est la règle, sur le côté opposé à celui de l'entrée que nous n'avons malheureusement pas retrouvée, mais dont il faut penser qu'elle s'ouvrait à l'est, sur le *cardo maximus*, et qu'elle était précédée d'un portique. En effet, le portique de façade semble être une constante dans l'architecture du *macellum*, chaque fois que celui-ci s'intègre dans un ensemble architectural, place publique ou rue importante<sup>53</sup>. Or, notre marché satisfait aux deux exigences à la fois: *forum* et *cardo maximus* (fig. 43)<sup>54</sup>.

## La cour centrale

Le sol de la cour est soigneusement dallé de plaques de calcaire poli reposant sur un lit de mortier au tuileau<sup>55</sup>. En dessous nous avons repéré un premier sol, constitué de grandes dalles de molasse épaisses d'env. 0,10 m. Néanmoins, sans pouvoir totalement l'exclure, nous ne pensons pas qu'il s'agisse d'un véritable sol indiquant un état antérieur. Il faut plutôt l'interpréter comme un niveau de préparation destiné à asseoir parfaitement les plaques de calcaire. Bien que peu logique sur le plan architectural, cette hypothèse est principalement fondée sur le fait

que les dalles de molasse, pierre tendre et particulièrement gélive, conviennent mal à un niveau de circulation et ne concordent pas avec la facture du sol présent dans la cour des autres *macella* connus. Ces derniers, en effet, comportent un revêtement de bonne qualité et généralement imperméable, souvent en pierre<sup>56</sup>.

Au centre de la cour se trouve un petit caniveau (fig. 44 et 45: st.20) dont le fond est tapissé de plaques de terre cuite. De pente assez forte et s'écoulant du sud au nord à travers le mur M15, il était vraisemblablement destiné à recueillir les eaux de pluie ruisselant du toit des boutiques et à faciliter le nettoyage de la cour<sup>57</sup>. L'équipement hydraulique des *macella* était toujours très complet et Nyon ne faillit pas à la règle, car, en plus des structures que nous venons d'évoquer, un important réseau d'égouts cerne notre bâtiment (fig. 61: st.18, 39 et 41). Quant à l'alimentation en eau, elle pouvait être assurée par une fontaine construite au milieu de la cour. Dans notre cas, les fouilles ont été trop ponctuelles pour en confirmer la présence. Le voisinage des thermes dont il ne fait aucun doute qu'ils aient été alimentés en eau par un système d'adduction perfectionné donne à penser que le *macellum* a pu bénéficier du même réseau de distribution. Il ne faut pas écarter non plus le rôle joué par les puits et les citernes, bien qu'aucune structure de ce type n'ait été repérée aux alentours, ni même sur tout le site de l'acropole<sup>58</sup>.

## L'abside (fig. 46-48)

Prolongeant la cour centrale dans son plus grand axe et revêtue du même type de sol, l'abside était vraisemblablement destinée à mettre en valeur une statue<sup>59</sup> dont l'emplacement du socle est encore visible dans le dallage. C'est, à notre avis, la seule raison d'être de la petite cavité quadrangulaire présente au centre de l'abside (fig. 46: st.71). Les extrémités de l'hémicycle étaient flanquées de deux blocs de molasse supportant des pilastres dont une des bases moulurées, en calcaire poli, a été mise au jour, effondrée dans la démolition (fig. 125).

Autre particularité commune à d'autres *macella*: la richesse du décor, auquel on apportait un soin particulier<sup>60</sup>. À Nyon, de nombreux fragments de plinthes moulurées et de placage en calcaire poli ont été retrouvés. Ces éléments devaient orner une petite banquette construite en mortier de tuileau et d'une hauteur indéterminée (fig. 49 et 50: st.70). À environ 0,30 m au-dessus du sol, elle est marquée d'un décrochement destiné à recevoir les plinthes dont les empreintes sont encore bien visibles dans le mortier, tout comme celles du placage prenant place sur le devant de la banquette (fig. 50)<sup>61</sup>. En outre, des fragments d'enduits muraux, dont quelques-uns ont gardé la forme incurvée de l'hémicycle, nous renseignent sur l'ornementation qui, à partir d'une certaine hauteur, devait succéder au placage de calcaire poli<sup>62</sup>.

Les pièces situées derrière l'abside font certainement partie du bâtiment (L4 et L8). Par symétrie avec le local L4, nous proposons de restituer une pièce identique au sud de l'abside. La même situation se retrouve dans le marché de Dougga, en Afrique du Nord, qui, comme on le verra également lorsqu'on abordera le problème chronologique, est le meilleur parallèle connu pour notre *macellum*. À Dougga, les locaux sont

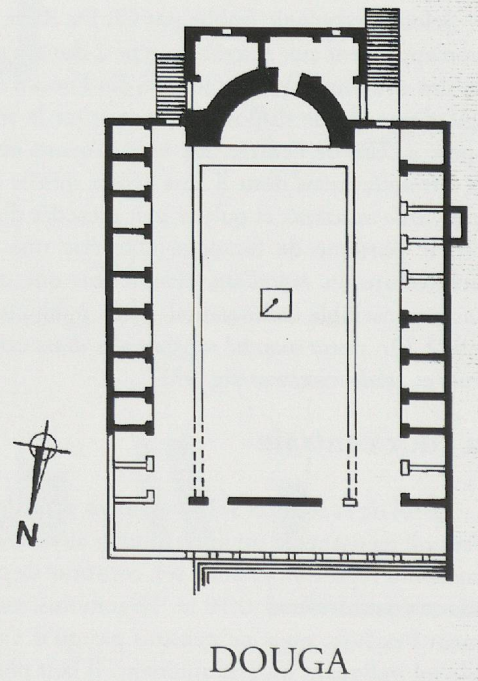
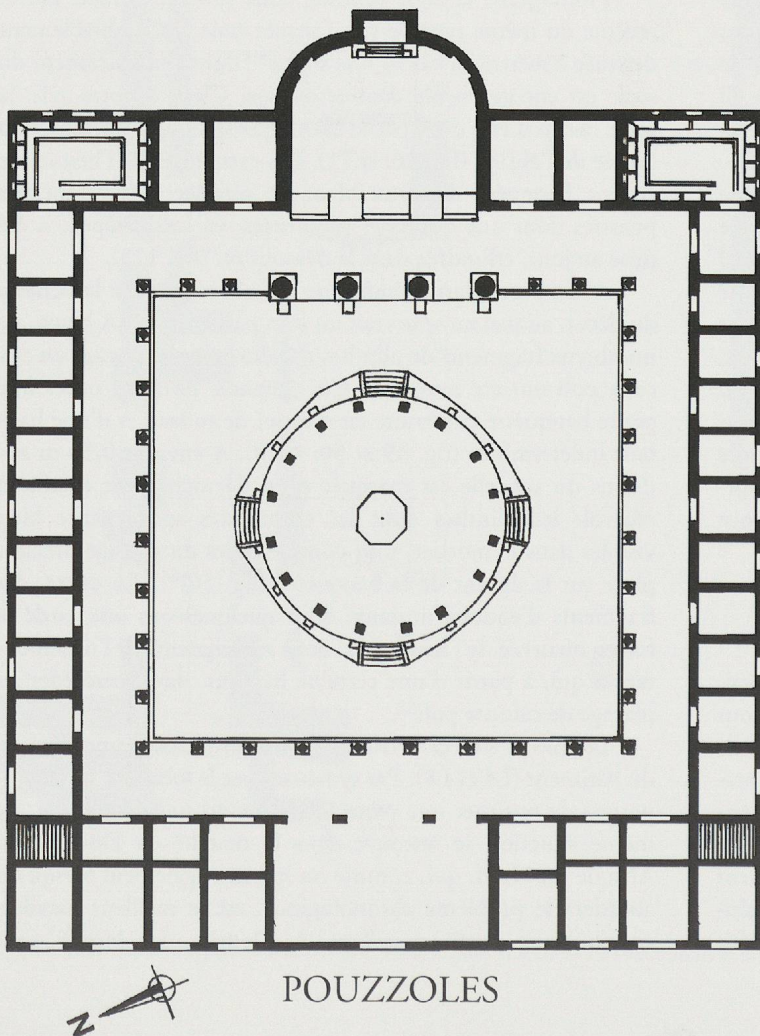
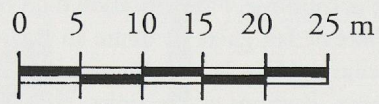
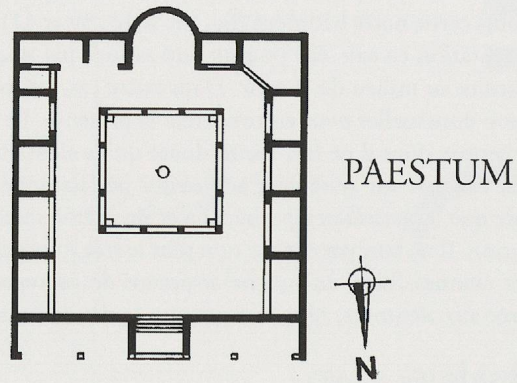
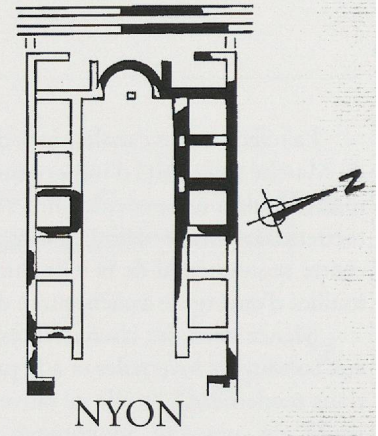
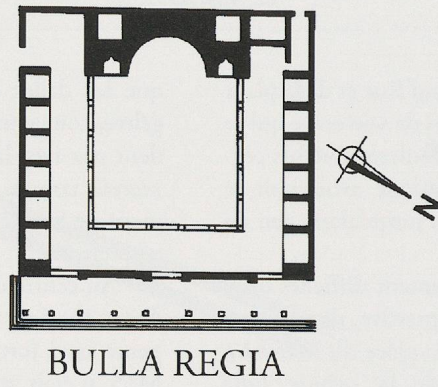
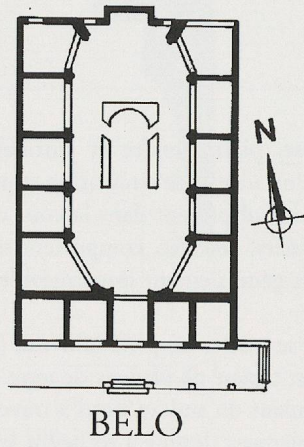


Fig. 42. Plan comparatif de différents *macella* du même type (d'après De Ruyt 1983, sauf Nyon).

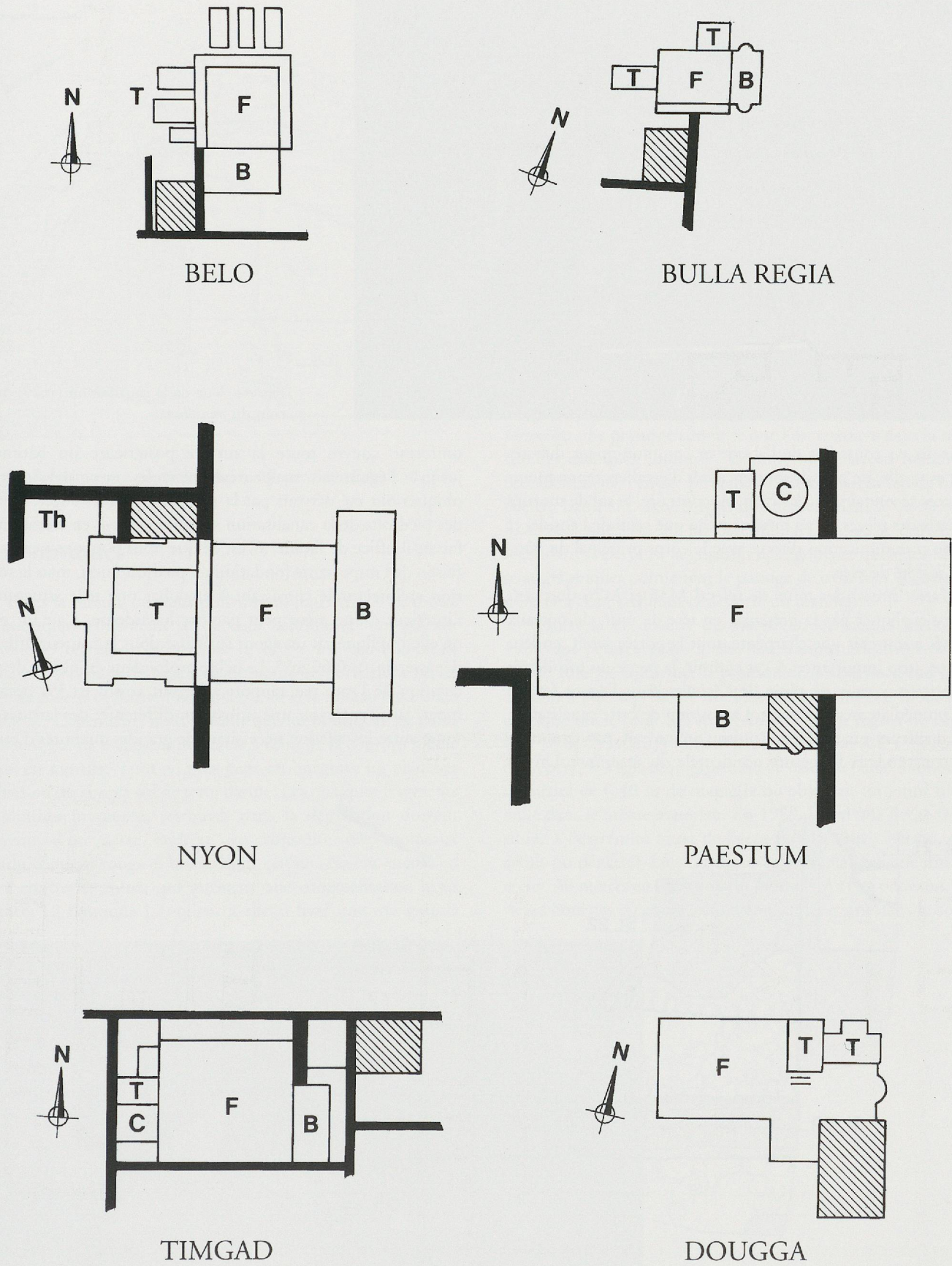


Fig. 43. Situation de quelques *macella* par rapport au *forum*. Ech.1:2500 (d'après De Ruyt 1983). F: *forum*; B: basilique; T: temple; Th: thermae; C: *comitium-curia*.

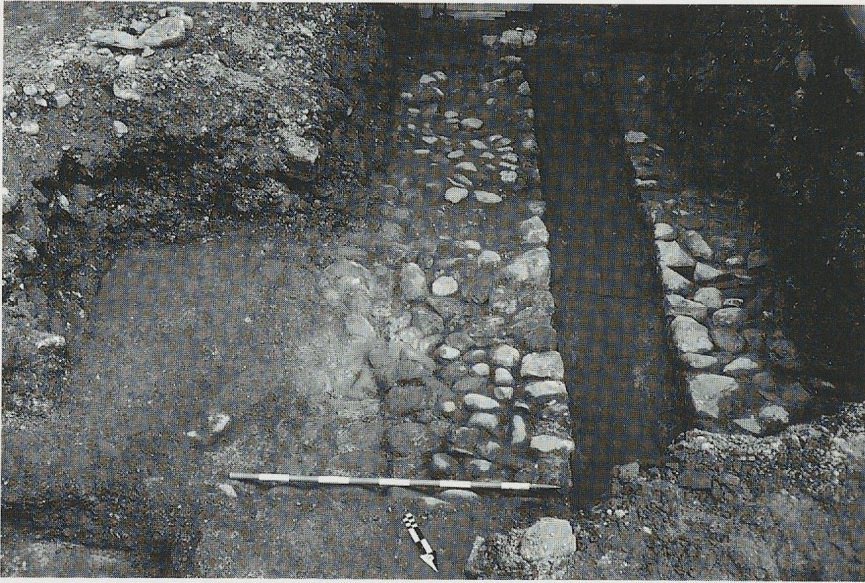


Fig. 44. Vue de la canalisation (st.20) de la cour du *macellum*.

construits en contrebas de l'abside et communiquent directement avec elle, de plus ils sont encadrés d'escaliers représentant des accès secondaires<sup>63</sup>. A Nyon, au contraire, le sol de mortier de chaux des pièces est au même niveau que celui de l'abside, et aucune communication directe avec le corps principal du bâtiment n'a été décelée.

L'arrêt brutal des murs de refend M35 et M76 doit sans doute s'expliquer par la présence, en tête de mur, de poteaux destinés à soutenir une charpente dont la portée serait, en leur absence, trop importante. A cet endroit, la pente du toit devait permettre aux eaux de pluie de s'écouler dans l'égout (st.41) situé immédiatement à l'ouest. La position de cette canalisation pose d'ailleurs un problème puisqu'on ne sait pas comment était constituée la fermeture occidentale du *macellum*. Un sol

uniforme couvre toute la surface postérieure du bâtiment jusqu'à l'égout où malheureusement les raccords stratigraphiques ont été détruits par la récupération du collecteur. Un des piédroits de la canalisation se prolongeait-il en élévation et faisait-il office de façade? C'est ce que nous pouvons penser en raison de l'importante fondation du piédroit ouest, mais la solution architecturale consistant à englober une telle structure à l'intérieur d'une pièce peut paraître hasardeuse, d'autant plus qu'elle impliquerait un égout surbaissé dont la hauteur utile ne dépasserait pas 0,60 m<sup>64</sup>. La faible profondeur du niveau de circulation de l'eau, par rapport à l'égout voisin (st.39) notamment, laisse entrevoir une utilisation différente: des latrines ou toute autre installation nécessitant de grandes quantités d'eau.

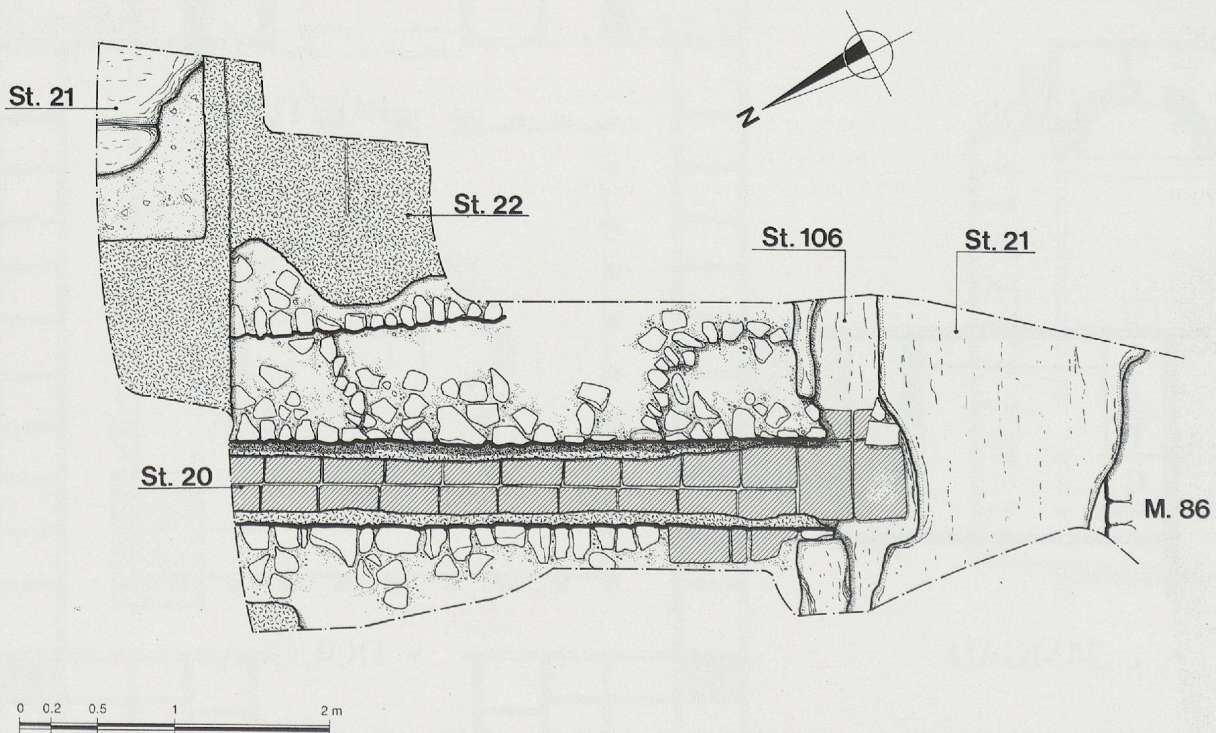


Fig. 45. Relevé pierre à pierre de la canalisation (st.20) de la cour du *macellum*. Ech. 1:50.

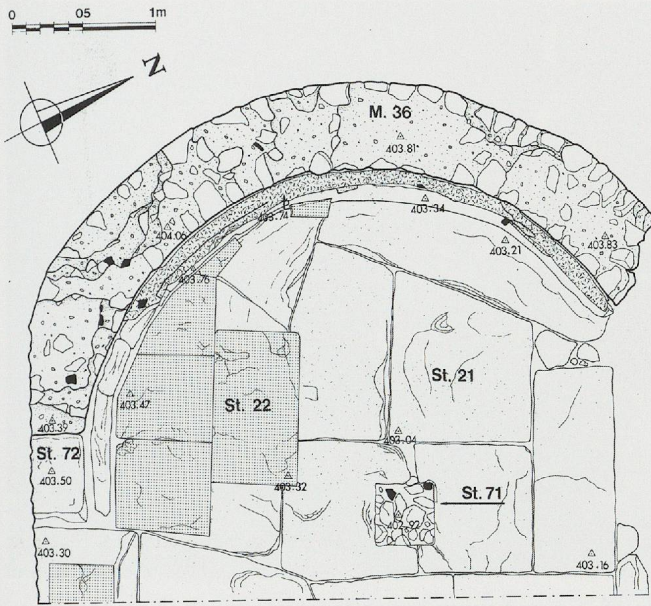


Fig. 46. Relevé pierre à pierre de l'abside du *macellum*. Ech. 1:50. (Ch. Martin).

## Les boutiques

Dans la mesure où nous pouvons en juger (fig. 41), toutes les boutiques s'ouvraient sur la cour centrale et non pas sur l'extérieur, comme c'est parfois le cas<sup>65</sup>. De gros blocs de molasse<sup>66</sup> servaient de base aux montants de porte dont on ne sait s'ils étaient également en molasse, ni si le linteau était droit ou voûté. Cependant, il est certain que les boutiques ne comportaient pas de dallage comparable à celui de la cour, ni même de sol en mortier. Tout au plus peut-on imaginer un plancher de bois ou un simple sol de terre battue. Les quelques fragments de plinthes moulurées retrouvés dans la démolition doivent provenir d'un autre endroit, au contraire des morceaux d'enduits peints rouge et blanc, dont certains étaient encore en place contre les murs, qui attestent une ornementation assez soignée. La boutique L2, quant à elle, a livré une très grande

quantité d'ossements animaux indiquant probablement la présence d'une boucherie (fig. 53; cf. *infra*, p. 159).

Aucun fragment d'architecture ne permet d'attester l'existence d'un étage<sup>67</sup>. Sur la coupe présentée à la figure 151, nous avons pourtant choisi de figurer un entresol. Cette solution paraît s'imposer sur le plan architectural, d'autant plus que le marché de Bélo, aux proportions sensiblement voisines du nôtre, en comporte un qui nous a d'ailleurs servi de modèle pour la restitution (fig. 54, 55 et 56).

La pièce située au nord de l'abside pourrait alors avoir servi de cage d'escalier donnant accès à un couloir desservant les locaux de l'entresol. Ces derniers ne communiqueraient donc pas avec les boutiques qui, elles, étaient accessibles directement depuis la cour centrale<sup>68</sup>.

## Situation et voirie

La construction du *macellum* au voisinage immédiat du *forum* est une pratique courante que l'on retrouve dans la majorité des exemples connus<sup>69</sup>. Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'entrée principale s'ouvrait sur la façade orientale du bâtiment, débouchant directement dans le *cardo maximus*, sans que l'on ait pu déterminer s'il y avait des entrées secondaires. De plus, la position des égouts et quelques indices stratigraphiques permettent le passage de trois rues, à l'ouest au nord et à l'est, facilitant la desserte du marché.

Outre la découverte du *macellum*, les fouilles menées en 1988 ont permis, grâce à des observations effectuées dans la Grand'Rue, de confirmer la position de la voie nord-sud (*cardo maximus*) par la présence des bases de colonnes en molasse du portique ouest (fig. 57: st.24, 26 et 27). Le regard de l'égout (fig. 58 et 59: st.201) fonctionnant sous cette voie a également été repéré. Il s'agit d'un gros bloc de calcaire percé d'un orifice circulaire de 0,40 m de diamètre qu'obstruait un lourd disque taillé dans le même matériau. En 1989, lors d'une petite fouille située à l'extrémité ouest de l'actuelle place du Château, nous avons pu pénétrer dans cet égout et y circuler sur une distance d'env. 30 mètres en direction du *forum*<sup>70</sup>. A cette occasion, plusieurs bouches d'égouts secondaires se déversant dans le collec-

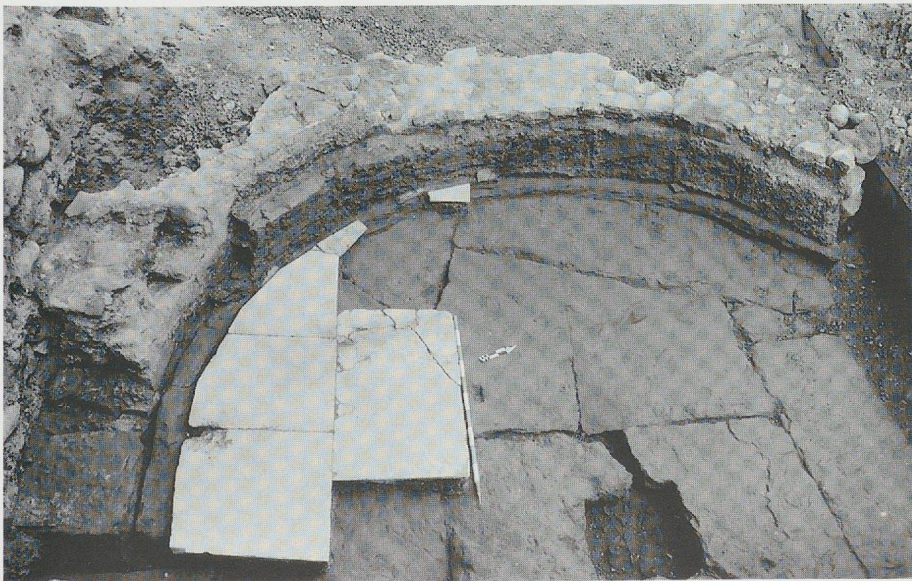


Fig. 47. Vue de l'abside du *macellum*.



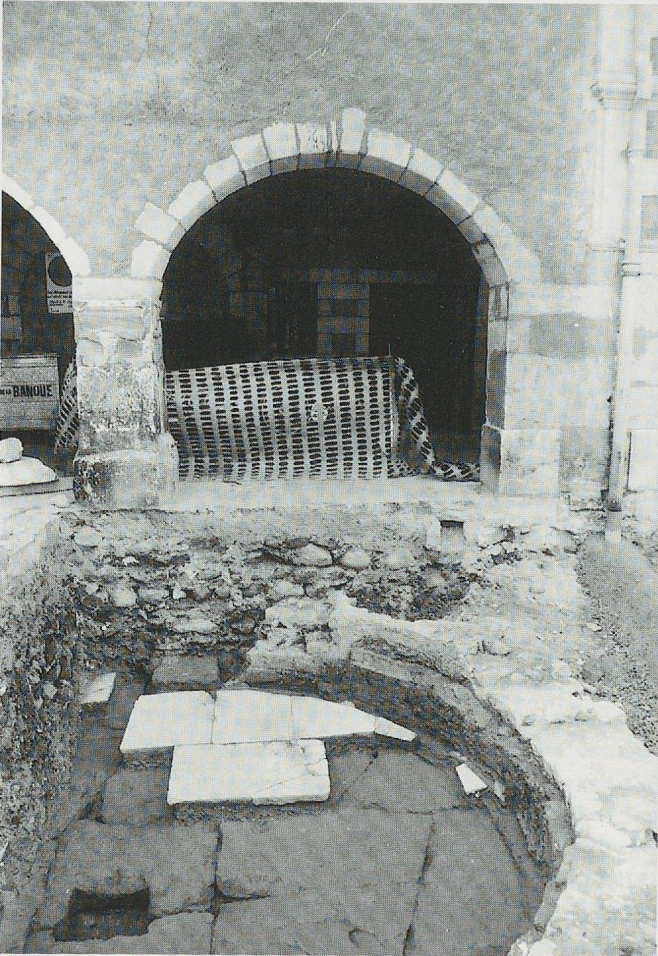


Fig. 48. Vue de l'abside du *macellum*.

teur principal ont pu être situées et l'observation d'une coupe perpendiculaire à la structure a permis la découverte d'une des bases du portique est (fig. 71). Ainsi nous pouvons dorénavant être sûrs qu'à cet endroit au moins le *cardo maximus* était large de près de 6 mètres entre portiques. La position d'une rue est-ouest, établie jusqu'alors approximativement sous le tracé de

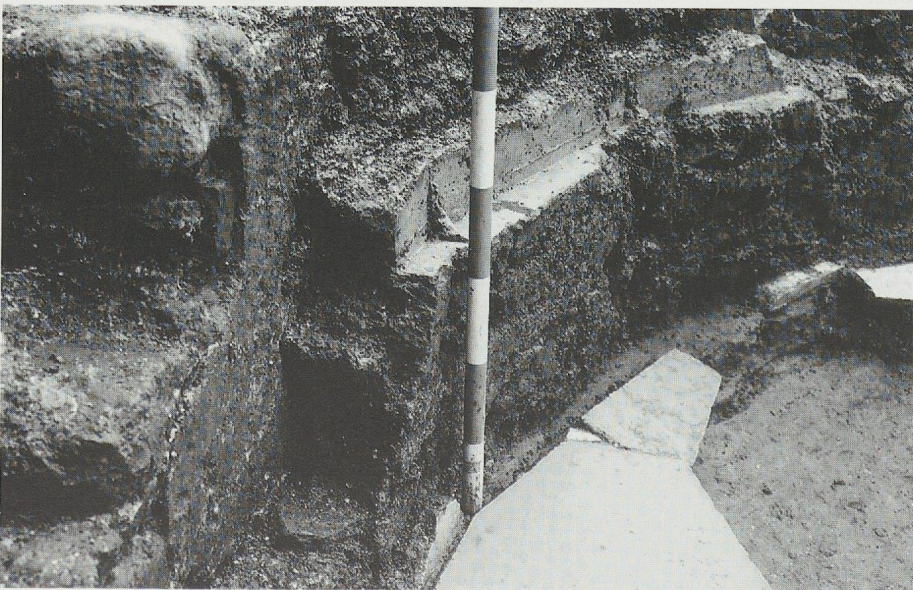


Fig. 50. Détail de l'empreinte des plinthes dans l'abside du *macellum*.

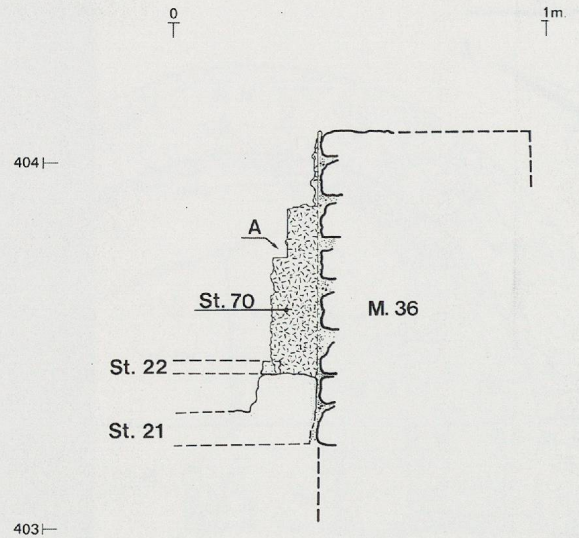


Fig. 49. Coupe à travers le mur de l'abside du *macellum*. A: emplacement des plinthes. Ech. 1:20. (Situation p. 65).

l'actuelle rue de la Gare<sup>71</sup>, a dû être corrigée en raison des murs romains obstruant le passage. Nous proposons d'en restituer le tracé une dizaine de mètres plus au nord, comme le laisse présager le regard d'égout qui se trouve ainsi situé à proximité immédiate d'un carrefour<sup>72</sup>.

## Datation

Le matériel archéologique recueilli dans les couches immédiatement sous-jacentes au *macellum* permet de fixer un *terminus post quem* assez précis pour la construction du monument: vers le milieu du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. (Claude-Néron) (fig. 72 et 73)<sup>73</sup>. Un fragment d'inscription monumentale mentionnant l'empereur Claude ou Néron découverte à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au nord de la place du Marché pourrait bien appartenir à la dédicace d'un monument nyonnais<sup>74</sup>. Mettre ce texte en relation directe avec le *macellum* est sans nul doute abusif, mais la concordance des dates est troublante.

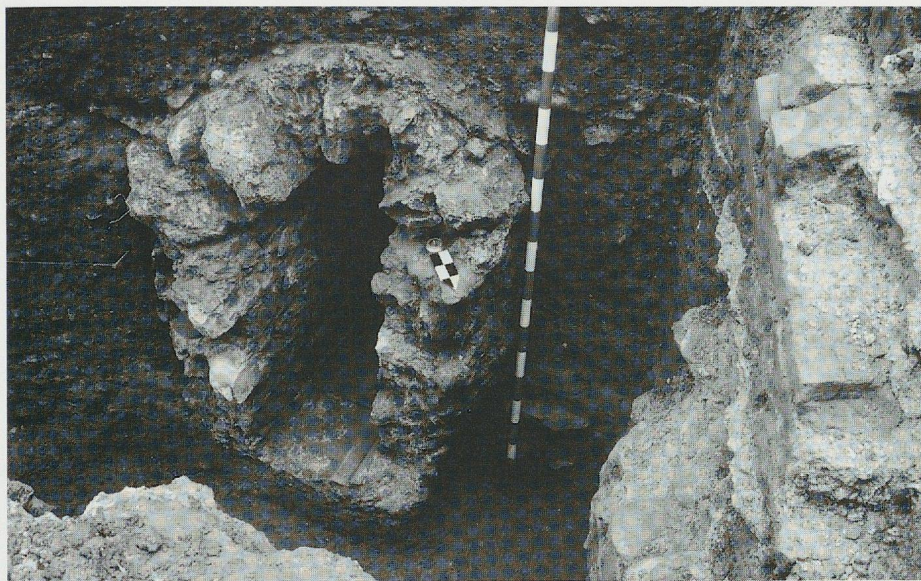


Fig. 51. Vue de l'égout st.39.

Les rares structures antérieures repérées ne se rattachent probablement pas à un premier *macellum* puisqu'il s'agit essentiellement de murs de constructions légères<sup>75</sup> et de quelques sols relativement disparates. Néanmoins, comme le laisse présager un certain nombre d'anomalies constatées dans les maçonneries, le bâtiment que nous connaissons a dû subir plusieurs modifications au cours du temps<sup>76</sup>. Parmi les parallèles cités précédemment, seul le marché de Dougga semble à peu près



Fig. 52. Vue intérieure de l'égout st.39.

contemporain du nôtre. Il a été construit à l'époque néronienne et remanié au cours du II<sup>e</sup> siècle<sup>77</sup>.

Nous avons signalé plus haut la proximité fréquente du *macellum* et du *forum*. A Nyon, au-delà de ce constat, se pose le problème de la chronologie relative des deux monuments. Aucune observation archéologique n'a pu être effectuée à l'emplacement précis où les édifices sont contigus; aussi doit-on se limiter à quelques observations d'ordre général. La profondeur des boutiques méridionales, restituée par comparaison avec celle de la rangée septentrionale, semble respecter la cage d'escalier abritant l'accès au cryptoportique (fig. 41). Cependant, après l'élargissement dû à l'accès, le mur de clôture de l'*area sacra* se poursuit en retrait. On ne sait pas si, à cet endroit, les boutiques étaient plus profondes et venaient s'adosser contre le *forum*. Ce serait là une preuve indubitable de la postériorité du *macellum*. Dans le cas contraire, il subsisterait un espace d'environ 2,30 m entre les édifices, ce qui ne permettrait pas de trancher la question de manière certaine. Quoiqu'il en soit, et dans l'attente de nouveaux éléments, nous considérerons à titre d'hypothèse que le *macellum* est postérieur, principalement parce que cette solution semble plus acceptable sur le plan du développement urbanistique de la ville. En effet, il paraît logique de voir les principaux bâtiments publics se développer autour du *forum* et non pas le contraire. D'ailleurs il semble bien que l'épaisseur des remblais (0,80 à 1,20 m) disposés lors de la construction du *macellum* soit due à un désir de mise à niveau de la cour centrale avec la rue circulant devant l'*area sacra*. La décision de remodeler un quartier constitué de bâtiments de construction légère pourrait bien avoir été prise dans l'optique de la réalisation d'un vaste programme architectural unitaire.

Bien qu'encore entachée d'incertitudes, cette hypothèse conduit à considérer la date de construction du *macellum* comme un *terminus ante quem* pour celle du cryptoportique de l'*area sacra* du *forum*, sujet sur lequel nous reviendrons dans le chapitre suivant.



Fig. 53. Déchets de boucherie dans la boutique L2 du *macellum*.

## Conclusion

La découverte du *macellum* de la *Colonia Iulia Equestris* est un fait important pour l'histoire de la Suisse à l'époque romaine, puisque, si l'on excepte l'exemple fort douteux de Genève<sup>78</sup>, le monument nyonnais est pour l'instant unique dans notre pays. C'est même l'un des rares exemples situé au nord des Alpes. Et encore, convient-il de remarquer que, parmi les sites transalpins répertoriés, les quatre marchés de Narbonnaise ne sont connus que par l'épigraphie<sup>79</sup>. Il en va de même pour Lyon et Rodez. Hormis l'exemple de Saint-Bertrand-de-Comminges, en Aquitaine, il faut se rendre dans la province de Bretagne, à Wroxeter, ou en lointaine Pannonie, à Budapest, pour trouver des *macella* transalpins exhumés lors de fouilles. Cependant leur type est fort éloigné de celui de Nyon: ils sont, en effet, à «plans centraux composés de structures uniformes» (sans pièces dominantes comparables à notre abside)<sup>80</sup>. Comme nous l'avons vu précédemment, le *macellum* de Nyon se rattache volontiers à des modèles provenant d'Afrique du Nord, d'Italie centrale et dans une moindre mesure de Bétique (Bélo). Il serait hasardeux d'exploiter cette similitude en invoquant des influences directes ou en relevant le particularisme de notre marché, au vu des lacunes dont souffrent nos connaissances relatives aux exemples gaulois, géographiquement plus proches.

Dans les mêmes termes que les auteurs de la publication sur le *macellum* de Bélo<sup>81</sup>, nous précisons ici que la présence d'un tel monument n'est pas un critère de l'importance de la ville. On trouve des *macella* dans des villes de moindre envergure alors que de grands centres en semblent dépourvus. Cependant, Cl. De Ruyt a bien montré que le *macellum* était un édifice entièrement dévolu à la vente de produits alimentaires, principalement la viande et le poisson, et que les denrées de base telles que le pain bénéficiaient de points de vente disséminés dans toute la ville. D'autres édifices, peut-être moins spécifiques,

assuraient alors les fonctions du *macellum*, tels que les *agorai* commerciales des villes d'Orient ou encore des quartiers particuliers où se concentraient différentes échoppes. A titre d'exemple, le *forum* secondaire d'August, qui est généralement interprété comme un complexe à caractère commercial, pourrait avoir abrité des boutiques qui d'ordinaire se trouvent dans un *macellum*. Néanmoins la diversité des activités que semble regrouper un édifice aussi complexe que celui d'August ne permet vraisemblablement pas d'y voir un simple *macellum*, ni même un marché au sens restreint<sup>82</sup>.

Le grand nombre de *macella* situés en Italie centrale et en Afrique proconsulaire renforce la thèse de Cl. De Ruyt selon laquelle ce type de monument est spécifiquement romain, bien que s'inspirant en partie des *agorai* grecques. Il n'est pas étonnant de la part de l'élite d'une colonie romaine de manifester la volonté d'intégrer les habitudes de la métropole en se dotant d'un *macellum* à côté de bâtiments aussi «romains» que les thermes et au sein d'une administration municipale calquée sur celle de Rome. Si certaines provinces paraissent presque totalement dépourvues de tels édifices – la péninsule ibérique pourtant empreinte de latinité n'a livré que trois *macella* – cela est vraisemblablement dû à l'état des recherches archéologiques.

Nous ne terminerons pas cette étude sans évoquer l'étonnement qui fut le nôtre lorsque nous avons découvert l'emplacement du marché romain sous l'actuelle place du Marché! C'était sans compter avec la réutilisation, certes partielle, des piédroits des boutiques romaines par ceux des arcades construites au XVI<sup>e</sup> siècle et destinées entre autres à abriter le marché de l'époque (fig. 60)<sup>83</sup>. Bel exemple de pérennité!

## NOTES

50. Cf. De Ruyt 1983. On trouvera notamment, dans cette synthèse, la liste et les plans de tous les *macella* connus.
51. Cf. Didierjean *et al.* 1986.
52. Cf. De Ruyt 1983, pp. 284-289.
53. Cf. De Ruyt 1983, pp. 290-291.
54. A titre d'hypothèse, l'entrée du *macellum* pourrait se situer dans l'alignement de la façade qui délimite l'*area publica* de l'*area sacra* et, en s'intégrant à celle-ci, créer une unité architecturale.
55. Ce sol, en bonne partie récupéré à une époque postérieure, n'a pu être clairement observé que dans l'abside (cf. fig. 46 et 47). Cependant, quelques fragments encore en place attestent sa présence dans toute la cour.
56. Cf. De Ruyt 1983, pp. 306-307. De plus, le dallage de molasse n'est pas uniforme. Il est parfois remplacé par un simple radier de pierres, notamment à proximité du caniveau traversant la cour (st.20). On voit mal comment un tel sol a pu être utilisé, sinon recouvert par les plaques de calcaire poli!
57. Ce caniveau devait collecter les eaux provenant de petites canalisations secondaires. C'est en tout cas ce que donnent à penser les amorces de rigoles situées de part et d'autre de son embouchure et ayant laissé leur empreinte dans les dalles de molasse (st.106).
58. A Nyon, outre le caractère ponctuel des fouilles, nos problèmes concernant l'alimentation en eau proviennent en grande partie du fait que nous ne connaissons pas le point d'aboutissement de l'aqueduc qui desservait la colonie depuis la région de Divonne, en France voisine. Le tracé reconnu s'interrompt plusieurs centaines de mètres au nord de la ville. L'absence de puits s'explique peut-être par la grande profondeur de la nappe phréatique sur le site de l'acropole. Le seul puits gallo-romain que nous connaissons se trouve au nord de la ville, dans un quartier suburbain, là où justement la nappe est moins profonde (fouilles 1989 à la rue Juste-Olivier, bâtiment ECA).
59. Cf. De Ruyt 1983, p. 288.
60. Cf. De Ruyt 1983, p. 310.
61. Les moulures sont d'une grande variété, indiquant par là une utilisation ailleurs que dans l'abside. De petits tenons en fer servaient à fixer les plinthes dans le mortier.
62. D'après une communication orale de M. Fuchs, ces enduits dataient du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.
63. Cf. De Ruyt 1983, pp. 215-216.
64. L'inconvénient de notre reconstitution réside dans le fait que la voûte de l'égout est apparente dans la pièce L8. Proposer une élévation du piédroit oriental paraît incompatible avec sa piètre construction et la faiblesse de ses fondations. Quoi qu'il en soit, nous sommes à nouveau tributaires de l'exiguïté de la surface fouillée.
65. Cf. De Ruyt 1983, pp. 291-292.
66. St. 30, 33, 45, 103 et 104.
67. L'existence d'un étage au-dessus des boutiques est prouvée à Pompéi, Ostie, Wroxeter, Bêlo, etc. Cf. De Ruyt 1983, p. 303.
68. C'est à nouveau Bêlo qui nous sert de référence pour cette proposition: Didierjean *et al.* 1986, fig. 171a et 171b. Les exemples cités à la note précédente comportaient également des pièces indépendantes à l'étage. Par symétrie, on peut postuler l'existence d'une seconde pièce au sud de l'abside.
69. Cf. De Ruyt 1983, pp. 326-329.
70. Cet égout avait déjà été fouillé sur plusieurs dizaines de mètres en 1969. Fouille et rapport déposé au MHAVD: Ph. Bridel et D. Weidmann. A cette occasion plusieurs centaines de kilos d'ossements ont été découverts. Il s'agissait principalement de déchets de bœuf comportant de nombreuses traces de sciage et de décarnisation (rapport de L. Chaix du 30 mai 1970 joint au rapport cité plus haut; Pelichet 1974, pp. 13-16). Selon toute vraisemblance nous pouvons expliquer cette découverte massive par la présence, quelques dizaines de mètres en amont, du *macellum* où une activité de boucherie est attestée (cf. *infra*, La faune par Cl. Olive).
71. Cf. Bridel 1982, p. 181.
72. L'étude, par J. Morel, des fouilles effectuées entre 1978 et 1980 sur la place Bel-Air conforte notre hypothèse. En effet, la restitution du quartier, basée sur la symétrie et la largeur du pied romain, laisse un espace large d'environ 6 mètres à l'endroit où nous proposons de faire passer la route: Morel et Amstad 1990. Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue que la restitution du plan antique de Nyon, et en particulier la position des voies, restera malheureusement toujours soumise aux aléas et aux contraintes de la fouille en milieu urbain.
73. En plus de la céramique, signalons la découverte de quelques fragments d'enduits peints du III<sup>e</sup> style pompéien.
74. *CIL* XIII, 11468. Cf. *ASA*, 27, 1894, pp. 298-299 (Meisterhans).
75. De nombreux fragments de parois en torchis cuits par un incendie ont été retrouvés.
76. Par exemple, le mur de façade intérieure nord (M15), profondément fondé jusqu'à sa jonction avec un mur antérieur (M28), n'est plus constitué que de quelques lits de pierres à l'ouest de ce dernier. L'agrandissement d'un bâtiment primitif n'est donc pas à exclure. La présence d'enduits du II<sup>e</sup> siècle dans l'abside, si elle n'est pas due à une simple réfection, pourrait être un indice supplémentaire.
77. D'ailleurs, ainsi que nous le supposions dans le cas de Nyon (cf. note précédente), l'abside de Dougga est une adjonction au plan primitif: De Ruyt 1983, pp. 213 et 218. La construction du marché de Pouzzoles remonte à l'époque flavienne, avec peut-être un état antérieur et des remaniements sous les Sévères; ceux de Bulla Regia et de Paestum sont plus tardifs: II<sup>e</sup> - début III<sup>e</sup> siècle.
78. De Ruyt 1983, pp. 73-75 qui, tout en signalant que beaucoup d'aspects de ce bâtiment restent obscurs, le retient dans son catalogue.
79. Notre décompte est basé sur la liste fournie dans l'ouvrage de Cl. De Ruyt 1986. Pour la Gaule narbonnaise, les sites répertoriés sont: Béziers, Luc-en-Diois, Mûnetier-Allemont et Narbonne. Il va de soi que de nombreux monuments partiellement fouillés ou difficilement interprétables peuvent se révéler être des *macella*. Cf. De Ruyt 1983, pp. 266-267, qui cite, pour la Gaule, les exemples de Poitiers et de Mirebeau, près de Dijon.
80. Cf. De Ruyt 1983, pp. 284-289.
81. Cf. Didierjean *et al.* 1986.
82. Selon les propos de De Ruyt 1983, p. 334.
83. Ces observations ont été faites dans la boutique L9 où les piédroits des arcades reposaient à peu près parfaitement sur les blocs de molasse romains (st.103 et 104).

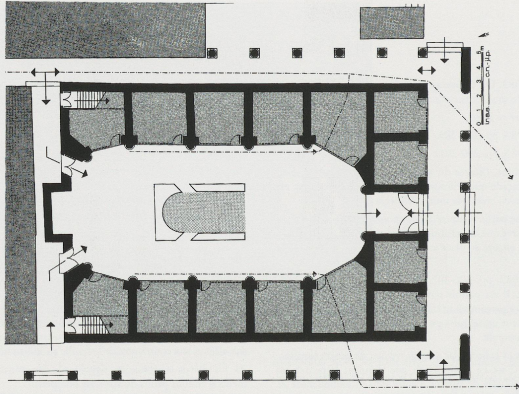


Fig. 54. Restitution du plan du rez-de-chaussée du *macellum* de Belo. (Tiré de Didierjean *et al.* 1986).

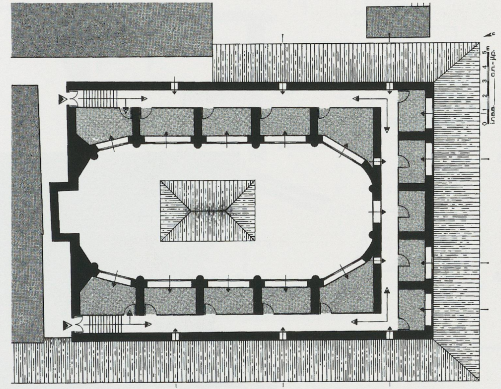


Fig. 55. Restitution du plan de l'entresol du *macellum* de Belo. (Tiré de Didierjean *et al.* 1986).

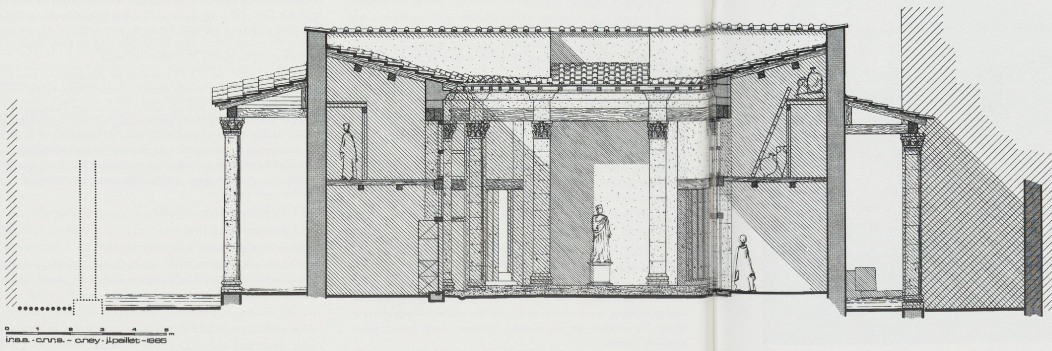
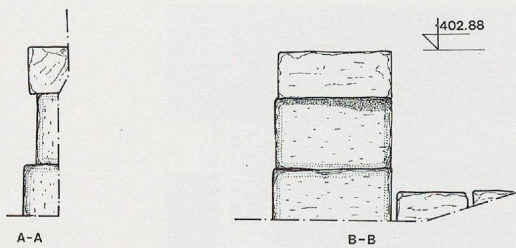


Fig. 55. Coupe restituée du *macellum* de Belo. (Tiré de Didierjean *et al.* 1986).



St. 26

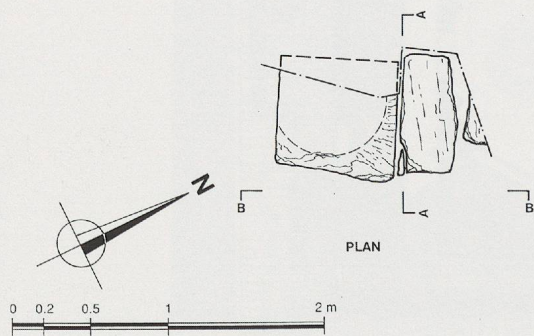


Fig. 57. Relevé de la fondation d'une des colonnes du portique ouest de la rue principale de la ville. Ech. 1:50. (Situation p. 57).

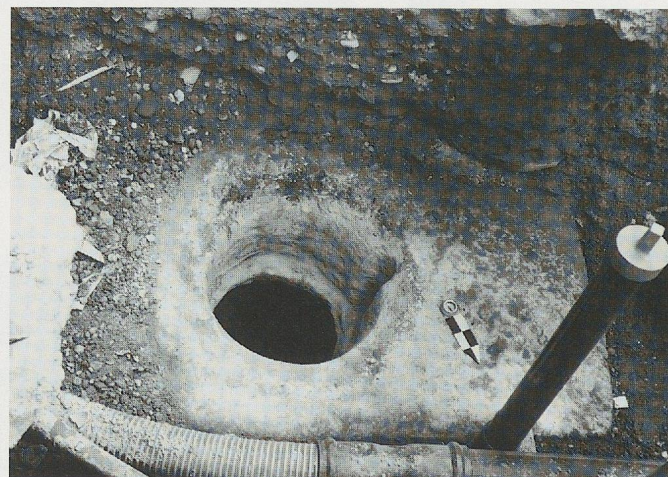


Fig. 59. Regard de l'égout st.201 après l'enlèvement du bloc de fermeture.

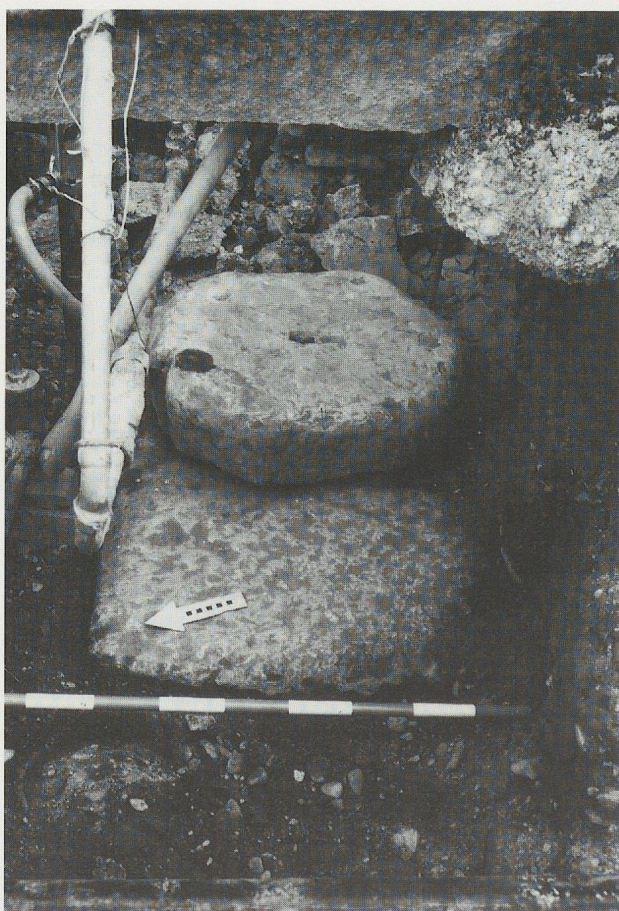


Fig. 58. Regard de l'égout st.201.

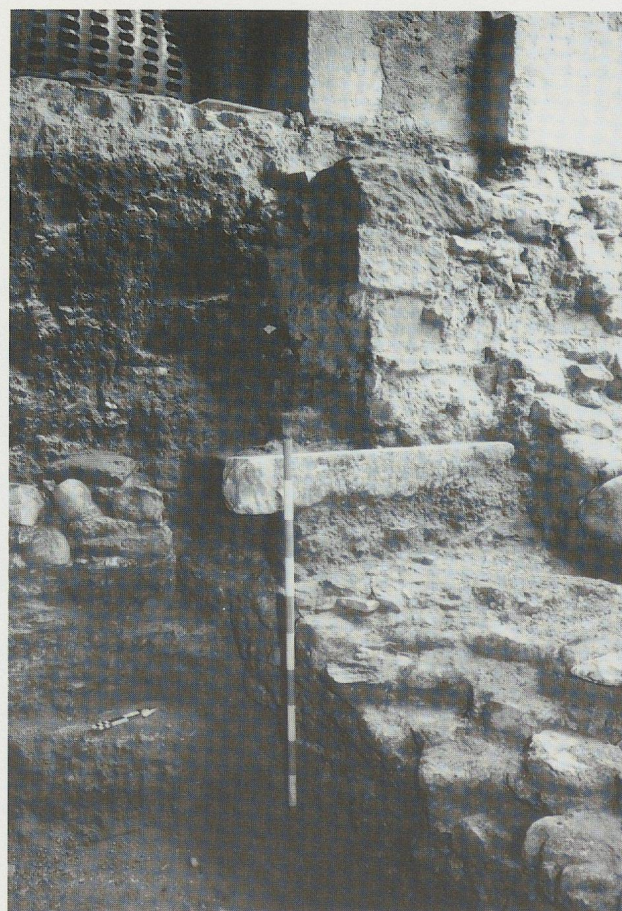


Fig. 60. Fouille d'une boutique (L9) du *macellum* sous les arcades du XVI<sup>e</sup> siècle.

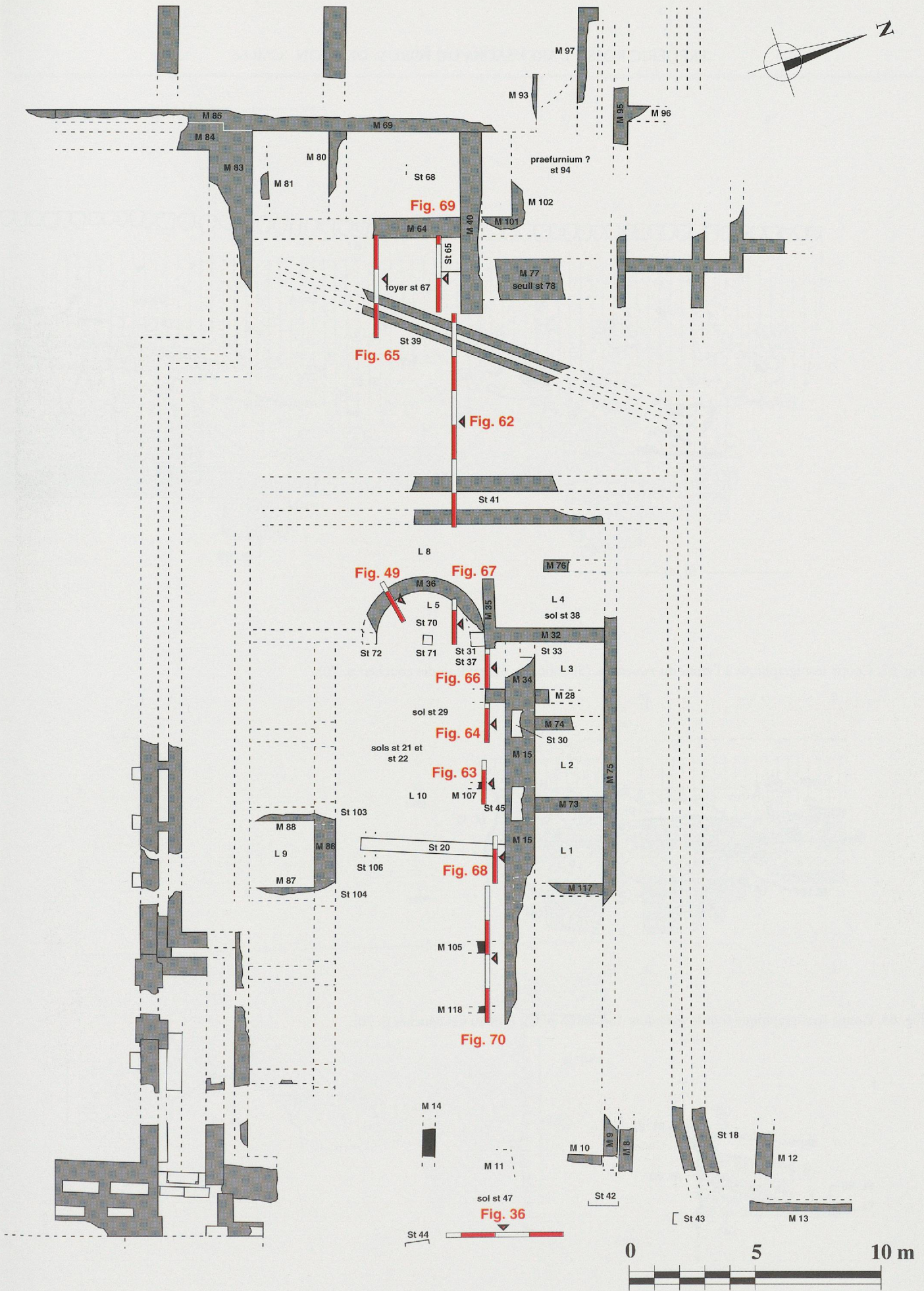


Fig. 61. *Macellum*: plan de situation des numéros de murs, structures et coupes. (Dessin P. Friedemann et E. Soutter).

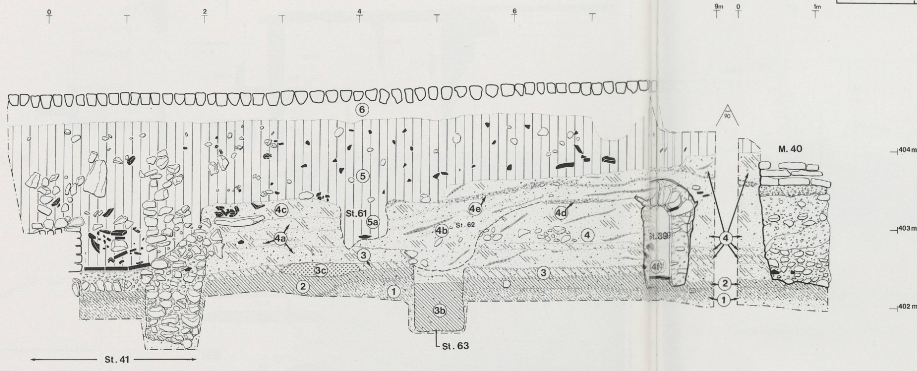


Fig. 62. Coupe stratigraphique à l'ouest du *macellum*. (Situation p. 65; tableau des couches p. 70).

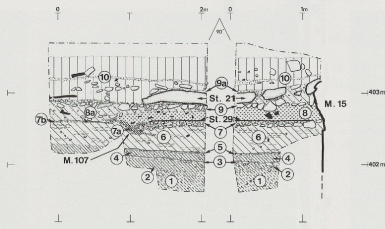


Fig. 63. Coupe stratigraphique sous le *macellum*. (Situation p. 65; tableau des couches p. 70).

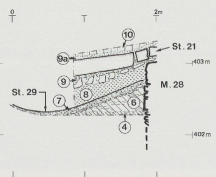


Fig. 64. Coupe stratigraphique sous le *macellum*. (Situation p. 65; tableau des couches p. 71).

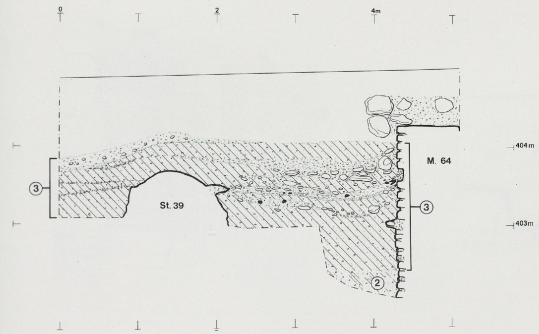


Fig. 65. Coupe stratigraphique au-dessus de l'égout st.39. (Situation p. 65; tableau des couches p. 71).



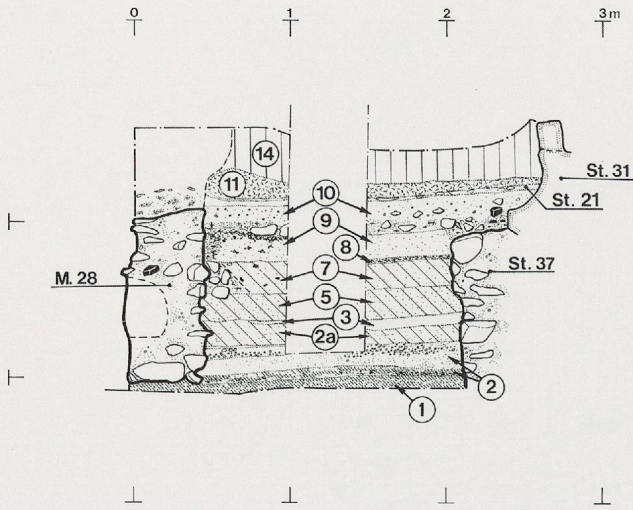


Fig. 66. Coupe stratigraphique sous le *macellum*. (Situation p. 65; tableau des couches p. 71).

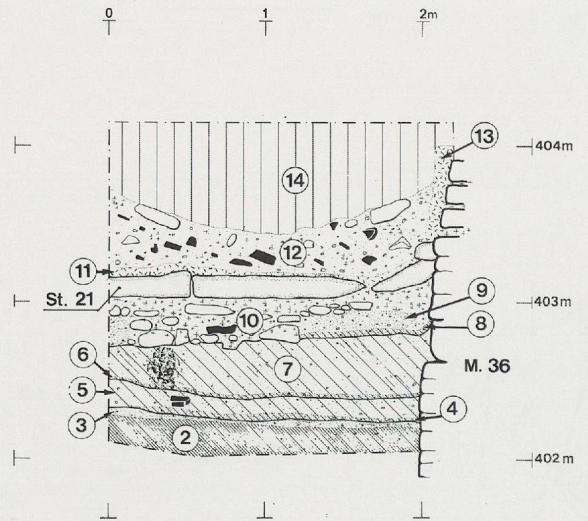


Fig. 67. Coupe stratigraphique sous le *macellum*. (Situation p. 65; tableau des couches p. 71).

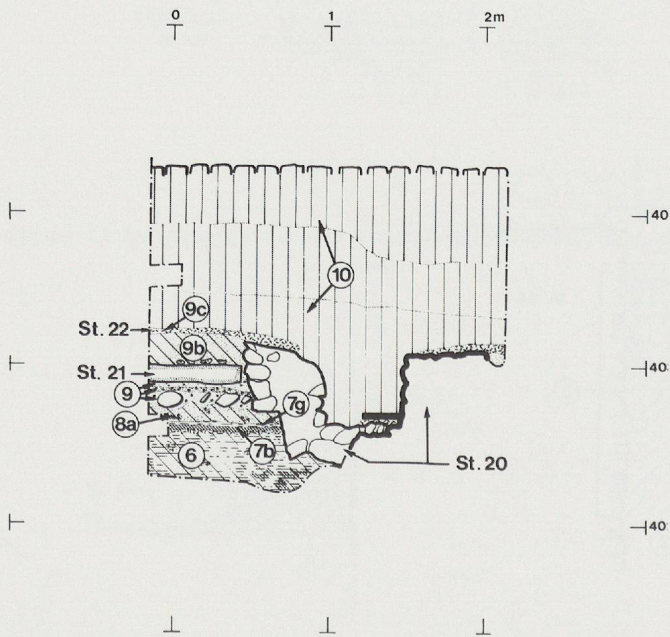


Fig. 68. Coupe stratigraphique sous le *macellum*. (Situation p. 65; tableau des couches p. 70).

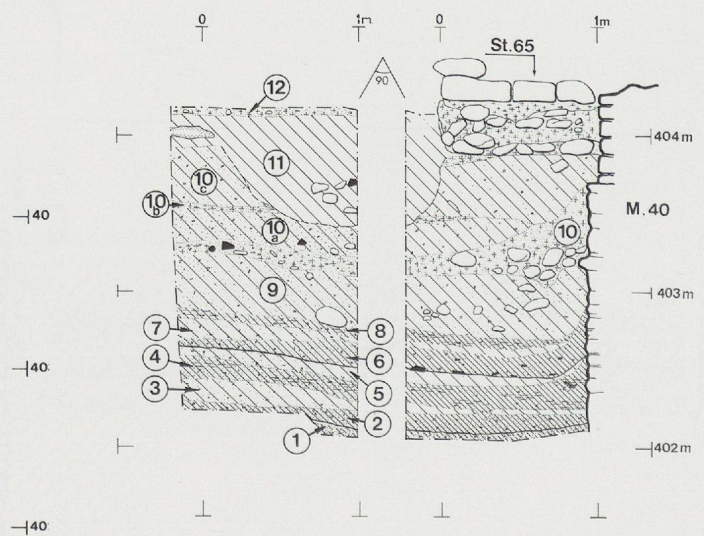


Fig. 69. Coupe stratigraphique à l'ouest du *macellum*. (Situation p. 65; tableau des couches p. 71).

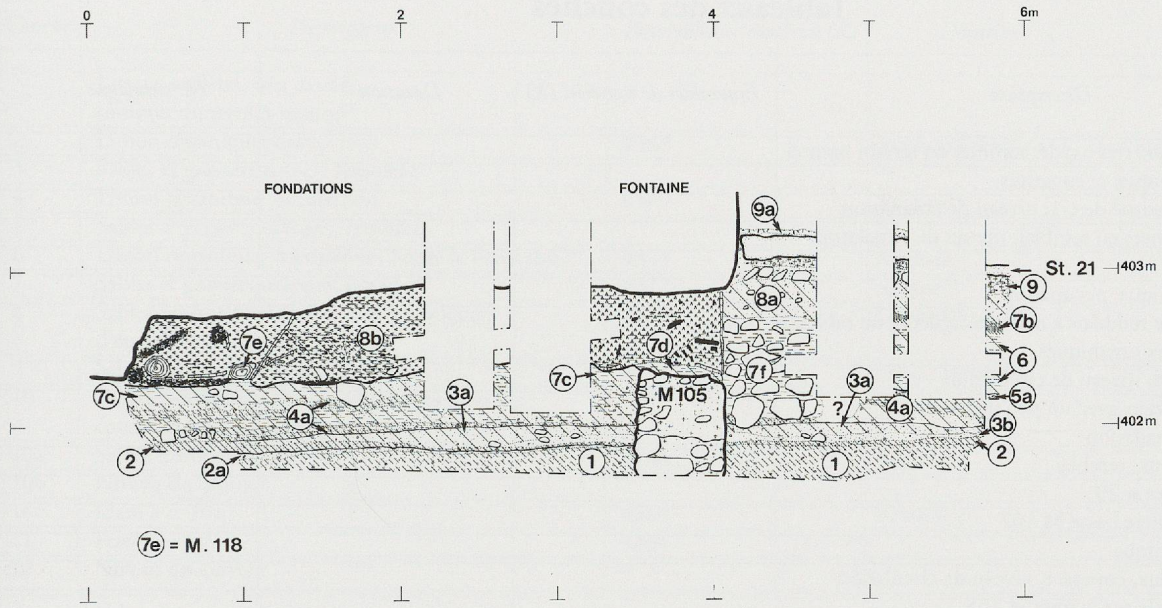


Fig. 70. Coupe stratigraphique sous le *macellum*. (Situation p. 65; tableau des couches p. 70).

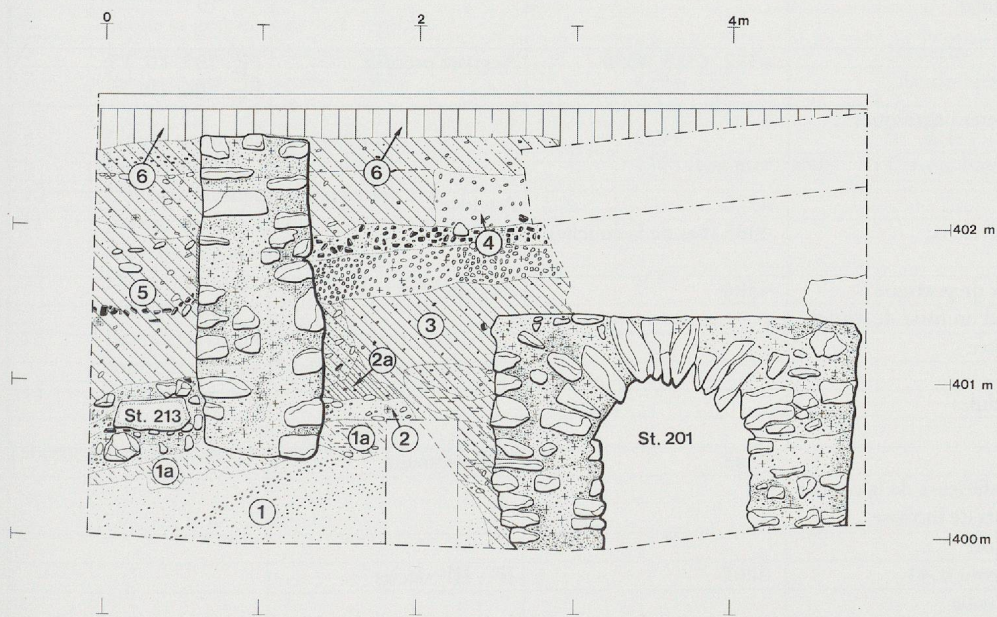


Fig. 71. Coupe stratigraphique de l'égout st.201. (Situation p. 31; tableau des couches p. 72).

## Tableaux des couches

<i>Couche</i>	<i>Description</i>	<i>Ensembles de matériel (K)</i>	<i>Datation</i>	<i>N<sup>os</sup> catalogue</i>
1	Limon argileux, très oxydé; sommet du terrain naturel			
2	Limon organique; occupation			
3	Remblai constitué de c.1; niveau de circulation			
3a	Sables et graviers en remblai; niveau de circulation			
3b	idem à 3			
4	Limon organique; occupation			
4a	Succession de remblais à matrice argileuse ou sableuse et fins niveaux organiques			
5	Petits graviers; niveau de circulation			
5a	Sables et graviers avec un peu de mortier; niveau de circulation			
6	Limon argileux; remblai			
7	Sol de mortier st.29			
7a	Trace de sablière basse M 107			
7b	Niveau organique			
7c	Limon argileux, compact; niveau de circulation			
7d	Niveau d'argile sur le mur M 105			
7e	Trace de sablière basse M 118			
7f	Pierres liées à l'argile			
7g	Niveau d'argile			
8	Démolition de murs en terre	4324	Claude-Néron	Fig. 72: 3; fig. 73: 14, 16, 23, 24
8a	Remblai hétérogène			
8b	Démolition de murs en terre, gros charbons et frgts d'enduits peints	4314, 4321	Claude-Néron	Fig. 72: 2, 4, 5, 10, 12; Fig. 73: 18-20, 25, 26
9	Dalles de molasse (st.21) posées sur un radier de pierre et un lit de mortier			
9a	Niveau de mortier de tuileau			
9b	Remblai avec frgts de mortier de tuileau			
9c	Niveau de mortier de tuileau			
10	Couche perturbée avec niveau de mortier de tuileau			

Tableau de couches des coupes D13, D16, D18 et D23 (fig. 63, 64, 68, 70).

<i>Couche</i>	<i>Description</i>	<i>Ensembles de matériel (K)</i>	<i>Datation</i>	<i>N<sup>os</sup> catalogue</i>
1	Limon argileux, très oxydé; sommet du terrain naturel			
2	Limon organique; occupation	4382, 4383, 4330	Auguste précoce	Fig. 105: 10, 15; Fig. 106: 19
3	Remblai de sables gris vert et liserés organiques (niveau de circulation?)			
3a	Chape de rubéfaction (foyer?)			
3b	Fosse (st.63)	4379	Auguste	
4	Succession de remblais sablo-graveleux; niveaux de route?	4385 (bas de la couche)	Auguste?	
4a	Idem à 4, mais pour des niveaux de portique	4384	Auguste?	
4b	Idem à 4, mais en comblement d'un fossé de route?			
4c	Idem à 4a, mais avec molasse fusée			
4d	Liseré de mortier rosâtre, fusé			
4e	Liseré de mortier blanc avec nodules de calcaire et de molasse			
4f	Comblement de l'égout st.39	4348	Gallo-romain	
5	Remblai-démolition; la partie inférieure de la couche renferme de nombreux fragments de molasse			
5a	Récupération du mur du portique?			
5b	Comblement-démolition de l'égout st.41	4262	II <sup>e</sup> - III <sup>e</sup> siècles	
6	Pavés de la place du Marché actuelle			

Tableau de couches de la coupe D45 (fig. 62).

<i>Couche</i>	<i>Description</i>	<i>Ensembles de matériel (K)</i>	<i>Datation</i>	<i>N<sup>os</sup> catalogue</i>
	Limon argileux, très oxydé; sommets du terrain naturel			
2	Limon organique; occupation	4388	Auguste précoce	Fig. 105: 6
3	Sables et graviers jaunes; remblai			
4	Limon organique; occupation	4389	Auguste	
5	Sables et graviers orangés; remblai			
6	Limon organique; occupation. Scelle le foyer st.67	4374	Auguste	
7	Sables et graviers orangés; remblai	4372	Auguste?	
8	Sables limoneux verdâtres avec fragments d'enduits muraux	4371	Début I <sup>er</sup> siècle	
9	Sables limoneux; remblai	4371	Début I <sup>er</sup> siècle	
10	Mortier de chaux, boulets et déchets de taille; construction du mur M40			
10a	Sables limoneux; remblai	4366	Auguste ?	
10b	Niveau de mortier			
10c	Idem à c. 10a	4364	I <sup>er</sup> siècle ?	
11	Fosse	4364		
12	Niveau de mortier			

Tableau des couches de la coupe D52 (fig. 69).

<i>Couche</i>	<i>Description</i>	<i>Ensembles de matériel (K)</i>	<i>Datation</i>	<i>N<sup>os</sup> catalogue</i>
2	Limon organique; occupation	4370, contaminé par le bas de c. 3	Auguste	Fig. 107: 28, 33
3	Succession de sables et graviers en alternance avec des niveaux de mortier et boulets; recharges de route?			

Tableau des couches de la coupe D49 (fig. 65).

<i>Couche</i>	<i>Description</i>	<i>Ensembles de matériel (K)</i>	<i>Datation</i>	<i>N<sup>os</sup> catalogue</i>
1	Limon argileux, très oxydé; sommets du terrain naturel			
2	Limon organique; occupation	4393	Auguste	
2a	Limon sableux brun gris; remblai			
3	Sables oxydés; niveau de circulation			
4	Limon organique; occupation			
5	Sables et graviers gris vert; remblai			
6	Limon organique; occupation	4394	I <sup>er</sup> siècle ?	
7	Sables et graviers bruns; remblai	4394, 4345, (4346?, 4351?)	Claude-Néron	Fig. 72: 1, 7, 9, 11; Fig. 73: 13, 15, 22
8	Limon organique; occupation	4394	I <sup>er</sup> siècle ?	
9	Limon sableux, jaune; remblai	4343 (sommets), 4344	Claude-Néron	Fig. 72: 8; fig. 73: 17, 21
10	Dalles de molasse sur radier (st.21)			
11	Niveau de mortier de tuileau; lit de pose des dalles de calcaire (st.22)			
12	Démolition-récupération des dalles de calcaire (st.22)	4395		Fig. 125, 140 b
13	Banquette de mortier de tuileau (st.70) contre le mur M36 (abside du macellum)			
14	Démolition			

Tableau des couches des coupes D24 et D55 (fig. 66 et 67).

<i>Couche</i>	<i>Description</i>	<i>Ensembles de matériel (K)</i>	<i>Datation</i>	<i>N<sup>os</sup> catalogue</i>
1	Sables et graviers jaunes; terrain naturel			
1a	Limon argileux, très oxydé; sommets du terrain naturel			
2	Sables et gravier limoneux			
2a	Limon sableux			
3	Remblais de construction de l'égout st.201			
4	Sables et graviers avec mortier fusé et frgts de tuiles; remblais de route			
5	Comblement d'une cave «médiévale» limité par le mur M 212			
6	Démolition et remblais modernes			

Tableau des couches de la coupe D6 (Aff.106) (fig. 71).

### Catalogue de la céramique des couches immédiatement antérieures au *macellum*. Ensemble Claude-Néron (fig. 72 et 73)

1. Inv. 4346/5. Bol caréné Drag. 29a. Registre supérieur: rinceau à feuilles nervurées. Registre inférieur: godrons volutés. La Graufesenque; Tibère-Claude.

2. Inv. 4314/3. Plat Drag. 17. Gaule méridionale.

3. Inv. 4324/3. Plat Drag. 17. Gaule méridionale.

4. Inv. 4314/2. Plat Drag. 17. Gaule méridionale.

5. Inv. 4314/1. Plat Drag. 15/17. Estampille sur le fond: AQVITA (...). La Graufesenque; Aquitanus: 25-70 ap. J.-C. Cf. Hofmann sd, N° 11,1.

6. Inv. 4261/1. Coupe Ha. 12. Fin Auguste-Tibère.

7. Inv. 4346/4. Coupe Drag. 24/25. Gaule méridionale.

8. Inv. 4343/1. Imitation d'assiette Hofheim 1. Pâte prob. beige orangé; vernis prob. rouge orangé. Pièce brûlée.

9. Inv. 4346/3. Imitation d'assiette Hofheim 1. Pâte beige orangé à gris-beige; vernis rouge orangé à brun noir.

10. Inv. 4314/4. Assiette proche du type Drack 4 ou 5. Pâte beige orangé; vernis rouge orangé, mat.

11. Inv. 4346/1. Bol caréné Drack 21Aa. La lèvre, profilée d'une gorge et de deux cannelures externes, n'est pas détachée de la paroi. Pâte gris beige; vernis externe brun, peu brillant.

12. Inv. 4314/5. Gobelet ovoïde à lèvre déversée, triangulaire, légèrement concave à l'intérieur. Pâte gris verdâtre; vernis grisâtre, mat, sablé.

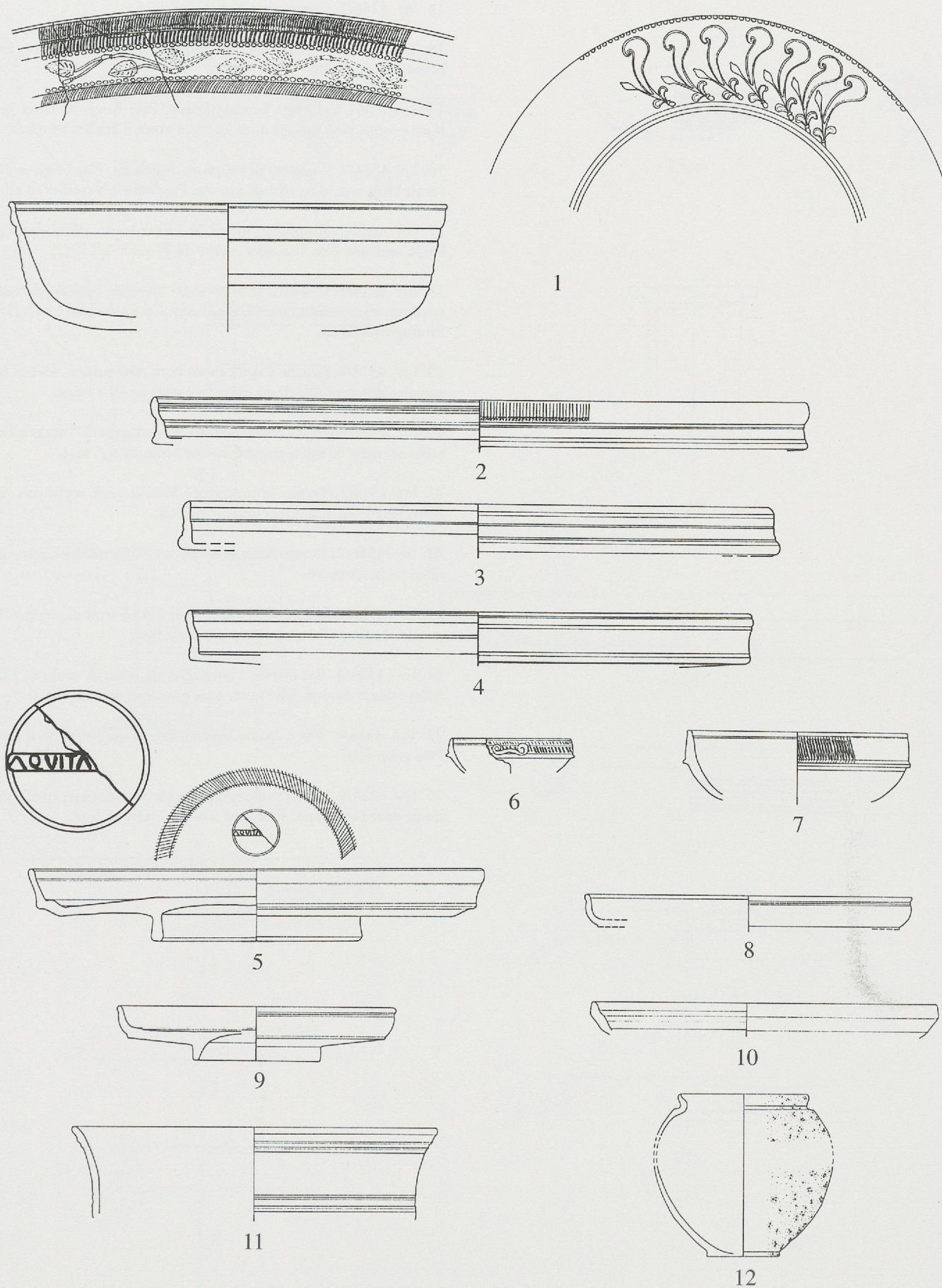
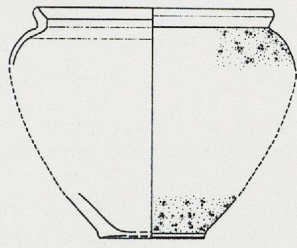
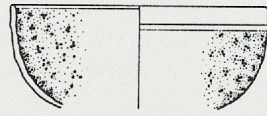


Fig. 72. Céramique. N<sup>os</sup> 1-7: TS; N<sup>os</sup> 8-11: imitations de TS; N<sup>os</sup> 12: parois fines. Ech. 1:3. (Dessin: T. Dematteis).

13. Inv. 4246/1. Comme le précédent.
14. Inv. 4324/1. Coupe hémisphérique. Pâte beige verdâtre; vernis brunâtre, mat, sablé.
15. Inv. 4351/1. Coupe hémisphérique. Pâte beige verdâtre; vernis brun orangé, mat; sablage interne. Paroi ornée d'écailles en relief.
16. Inv. 4324/2. Fragment de coupe ou de gobelet. Pâte beige verdâtre; vernis brun-vert, mat; sablage interne. Paroi ornée d'écailles en relief.
17. Inv. 4344/2. Amphore Dressel 20 à lèvre haute. Pâte beige à gris-beige, sableuse, fine. Première moitié du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.
18. Inv. 4314/7. Cruche à lèvre arrondie, déversée horizontalement et soulignée d'un ressaut externe. Pâte beige. Cf. Roth-Rubi 1979, N° 10: fin Auguste-Tibère.
19. Inv. 4314/6. Cruche à deux anses; bord triangulaire, déversé horizontalement et profilé d'une cannelure externe. Pâte beige.
20. Inv. 4314/10. Plat à paroi incurvée et bord arrondi. Pâte gris-beige, sableuse, riche en mica; engobe interne brun orangé, mat.
21. Inv. 4344/3. Terrine tronconique à bord arrondi, replié vers l'intérieur. Pâte grise, sableuse; extérieur cannelé.
22. Inv. 4346/2. Pot ovoïde à bord arrondi, déversé. Pâte grise, grossière; panse cannelée.
23. Inv. 4324/4. Pot à épaule marquée et à bord arrondi, déversé. Pâte grise, riche en paillettes de mica; extérieur lissé.
24. Inv. 4324/4. Pot ovoïde à bord arrondi, déversé, souligné par un faible ressaut externe. Pâte grise, assez grossière; extérieur lissé.
25. Inv. 4314/8. Pot à épaule légèrement marquée et à bord épais. Pâte grise, fine.
26. Inv. 4314/9. Pot à épaule marquée et à bord déversé; épaule profilée de deux cannelures. Pâte grise à beige; extérieur lissé.



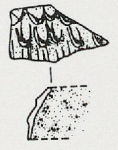
13



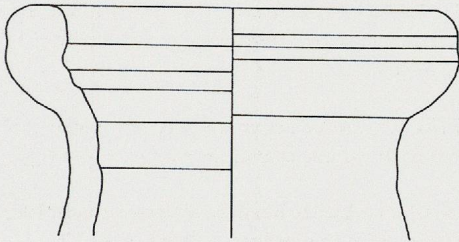
14



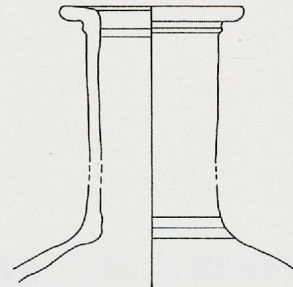
15



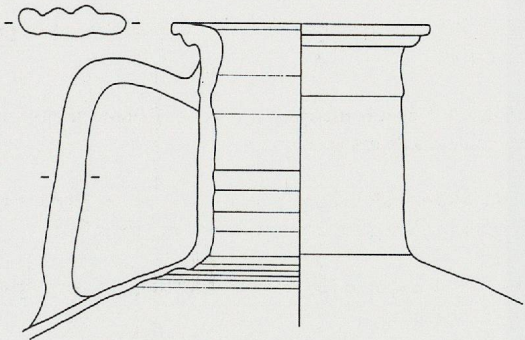
16



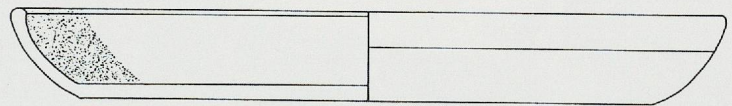
17



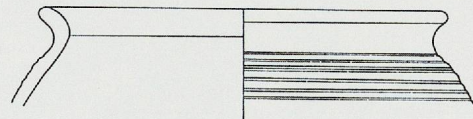
18



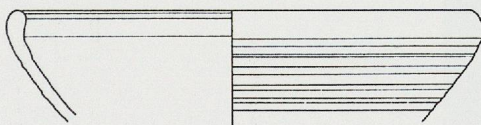
19



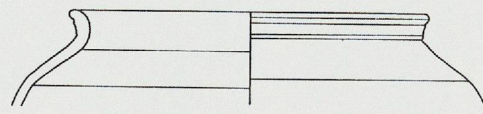
20



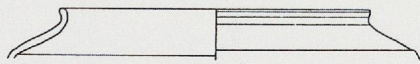
22



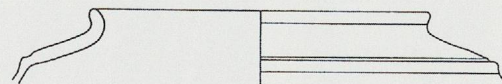
21



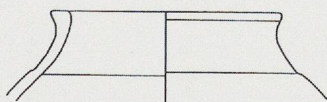
24



23



26



25

Fig. 73. Céramique. N<sup>os</sup> 13-16: parois fines; N<sup>o</sup> 17: amphore; N<sup>os</sup> 18-19: cruches; N<sup>o</sup> 20: plat à engobe interne; N<sup>os</sup> 21-26: céramiques à pâte grise. Ech. 1:3. (Dessin: T. Dematteis).



